



MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 10 octobre 2019

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 8 octobre 2019
Présidence : Monique Tombez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 45/19

Demande d'un crédit complémentaire de CHF 107'715.95 pour l'aménagement d'un chemin piétonnier au Champ-du-Gour (préavis 28/18)

- vu le préavis de la Municipalité No 45/19,
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet et celui de la COGEFIN,
- attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,

décide :

- 1. prend acte que le crédit accordé de CHF 168'000.- par le préavis No 28/18 est dépassé de CHF 107'715.95,**
- 2. accorde à cet effet un crédit complémentaire exceptionnel de CHF 107'715.95 TTC,**
- 3. prend acte que la somme finale et totale de l'investissement sera activée au bilan et amortie selon les possibilités du ménage communal, mais en 30 ans maximum,**
- 4. autorise formellement la Municipalité, selon les nécessités, à emprunter tout ou partie du crédit complémentaire de CHF 107'715.95 aux meilleures conditions du moment,**
- 5. prend acte que l'acceptation de ce préavis vaut bouclage du présent préavis ainsi que du préavis 28/18.**

Le préavis est accepté par 25 voix, 8 avis contraires et 14 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2019.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente : La Secrétaire :

Monique Tombez



Nicole Wyler